

NOTRE COMBAT

En septembre 2019, la section porcine de la FDSEA du Cantal avait été alerté d'une saisie de porcs sur les abattoirs de Neussargues, Aurillac et Laroquebrou à la suite d'une suspicion de trichine. Les 8 éleveurs concernés avaient alors vu leurs porcs saisis puis détruits sans aucune indemnisation de la part de l'Etat.

DES RÉSULTATS, DES SOLUTIONS

Avec l'aide d'INAPORC, la section porcine avait monté un dossier de demande de recours auprès de la Direction Générale de l'Alimentation afin que les éleveurs porcins concernés puissent être dédommagés. Après plusieurs mois d'attente, le recours a reçu un avis positif et les éleveurs porcins ont pu être indemnisés.

La section porcine a aussi sollicité l'appui du GDS pour le déblocage d'une enveloppe de secours afin de pouvoir compenser en partie les pertes de chiffres d'affaires des 8 éleveurs concernés par ce dossier.

NOS OBJECTIFS

- Continuer le travail en lien avec le GDS afin d'obtenir une indemnisation des producteurs porcins

FOCUS

La peste porcine africaine continue malheureusement son évolution et s'approche dangereusement de nos frontières : des cas avérés ont été repérés en Allemagne entraînant ainsi la fermeture des frontières allemandes. Une situation qui risque de déstabiliser les marchés européens et avoir des conséquences sur le prix du porc.

RAPPEL : Une aide à la mise en place des mesures de biosécurité

Pour rappel une aide de 1 000€ de la région et de 1 000€ du département est accessible à tous les éleveurs de porcs mettant en place des mesures de biosécurité pour un montant minimum d'investissement de 5 000€.